



SARL LES IRIS

Gîtes de groupes Gîtes scolaires
2 et 107 avenue du Général Gouraud
63150 LA BOURBOULE

R.C.S. : CLERMONT FD B 305065666
S.I.R.E.T. : 30506566600037 -A.P.E. : 5520 E

PROJET EDUCATIF

Identité de l'organisateur :

SARL LES IRIS – 2 avenue du Général Gouraud – 63150 LA BOURBOULE
4 structures gérées : Les Iris / François et Suzon / La Buissonnière du Parc / Le Secret, à La Bourboule
Gérant : Olivier FOUROT-BAUZON

Présentation de la structure :

Historique

La SARL Les Iris a été créée en 1976, son activité principale (jusqu'en 2009) était l'accueil d'enfants et d'adolescents (3 à 17 ans) dans le cadre de séjours de cures thermales, pour des séjours de 3 semaines pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été, ainsi que pendant le mois de juin. Ces séjours étaient encadrés par des équipes médicales et paramédicales, avec des moniteurs de maisons d'enfants, dans le cadre d'un séjour médicalisé remboursé par l'assurance maladie, avec prix de journée par arrêté préfectoral. Durant cette période nous avons acquis une expérience significative dans l'accueil de mineurs en séjours médicalisés (prise en charge sociale et sanitaire, accompagnement des familles). A cette époque, parallèlement, pendant le temps scolaire nous organisons aussi des classes de découvertes en direction des maternelles, primaires et secondaires, sous le contrôle des services de l'éducation nationale, avec des thématiques puisées dans les richesses du territoire : volcans, patrimoine, eau environnement, sports extérieurs et sports de neige. L'activité médicale a cessé en 2009 pour des raisons d'inadéquation entre objectifs et moyens, les décrets de 2008 du SSR étant difficiles à appliquer (taux d'encadrement paramédical et éducatif démultiplié sur le modèle des hôpitaux pédiatriques avec des un prix de journée inchangé).

Depuis 2009 nous avons réorienté notre activité vers l'accueil d'enfants et d'adolescents, de jeunes adultes, de publics handicapés dans des mêmes structures, réaménagées et restructurées pour correspondre aux nouveaux besoins de nos publics (redirection des locaux médicaux et des salles de soins en salles d'activités et de loisirs).

Aujourd'hui

Cette activité, au départ complémentaire et minoritaire, s'est largement développée en 10 ans pour arriver à une ouverture à l'année de 3 de nos 4 structures : Les Iris, François et Suzon, La Buissonnière du parc. Le gîte de groupes Secret est ouvert d'avril à novembre. Nous recevons enfants et jeunes soit en accueillant des séjours scolaires, soit des séjours de vacances, soit des séjours sportifs, soit des séjours de vacances adaptées organisées (adultes et enfants) et activités accessoires pour accueil de loisirs.

Pour encadrer la partie touristique, pédagogique et sportive, nous sommes partenaires d'associations et d'intervenants diplômés, agréés et officiels. Nos partenaires sont des acteurs pédagogiques, sportifs et touristiques du Sancy et de la Chaîne des Puys (Élément Terre, AEP Volcana, Auvergn'attitude, Triple buses, Bureau des Guides, lieux de visites et réserves naturelles, maisons et scénomusées).

Par ailleurs je milite activement au sein de l'A OCD (Aux Origines des Classes de Découvertes) et au sein du Collectif des Séjours Éducatifs Sancy / Chaîne des Puys, dont les principales actions sont menées pour défendre et relancer les séjours de groupes d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant au niveau du temps scolaire ou universitaire, que sur le temps des vacances. La zone d'intervention du collectif est pour l'instant le Puy de Dôme mais il a vocation à regrouper des adhérents supplémentaires issus d'autres territoires...

Objet de la structure : La structure, organisatrice à l'origine de « colonies sanitaires », puis de séjours à vocation santé publique / éducation a été réactivée à l'occasion des colos apprenantes.

Je souhaite m'engager de manière dynamique et pérenne dans l'organisation de séjours de vacances, dans le titre du programme du premier séjour, mais apprenantes par essence. Le premier séjour sera l'occasion de proposer aux enfants puy-de-dômois une offre complète « clé en mains » en réponse à la crise du COVID. Les jeunes, confinés pendant de longs mois et longtemps déscolarisés sont les premiers perdants de la pandémie qui touche le pays et tout particulièrement les ACM, sujets de nombreuses inquiétudes. Après 9 ans d'activité de « simple » hébergeur, nous souhaitons réactiver notre capacité à organiser des activités de loisirs pour les mineurs, en moyenne montagne. Les futurs séjours seront organisés avec des thèmes et des projets pédagogiques différents.

Les objectifs éducatifs : Forts de l'expérience des séjours pédagogiques, nous pensons que les séjours de vacances, au « grand air », sont fondateurs pour les jeunes. Car leur faire découvrir la vie en collectivité c'est les préparer à vivre en société, ensemble.

Nous souhaitons permettre à des enfants issus de milieux défavorisés de partir en vacances et favoriser les rencontres de mixité sociale.

Nous souhaitons aussi sensibiliser les mineurs aux problèmes environnementaux et promouvoir le développement durable ; nous souhaitons autant que possible réduire les déplacements en car depuis La Bourboule, pour diminuer le bilan carbone de nos séjours et démontrer aux jeunes que la marche à pieds est favorisante de découvertes.

Nous souhaitons les entrainer dans une aventure de découverte du territoire rural et montagneux de ses habitants et de ses atouts pour peut-être susciter des vocations de métiers hors des villes.

En termes d'apprentissage et de savoir, nous souhaitons favoriser l'intérêt sur le terrain des enfants pour des disciplines riches, issues des multiples ressources dont le territoire dispose (volcanisme et géologie, eau et environnement, patrimoine bâti et historique ou naturel, fouilles archéologiques, nature et paysages protégés, sports de pleine nature en 4 saisons, contes et légendes, traditions, conditions de vie locales), enseignées souvent ex cathedra et sans lien avec le terrain, mais complémentaires aux « maths/français » livresques et transversales qui, éveillées par un séjour « hors la classe », sur le terrain et par l'expérience, deviendra une de leurs matières de prédilection pour leur redonner confiance en leur capacités et les sortir du bas niveau de la classe.

Les moyens mis en œuvre : Pour atteindre les objectifs éducatifs fixés, nous avons déployés des moyens multiples.

- **Locaux et matériels :** des locaux entièrement rénovés et adaptés dans nos 4 structures, grandes et petites chambres et grands ou petits espaces de loisirs intérieurs et extérieurs, salles à manger, d'activités et d'étude, espace bien être, un parc arboretum de résineux et d'arbres de jardins
- **Moyens :** tous les lieux et structures dont le territoire proche de La Bourboule dispose, dans le massif du Sancy ou la Chaîne des Puys seront valorisés et consolideront nos projets pédagogiques.
- **Politique tarifaire :** La SARL Les Iris n'est pas subventionnée. Le budget d'activité est calculé au plus juste en considérant le séjour proposé, ses dépenses, ses ressources. Grace à un partenariat avec l'État dans les projets qu'il propose, les séjours seront accessibles au plus grand nombre.
- **L'encadrement :** l'équipe et les modalités de recrutement seront toujours parfaitement adaptées aux dispositifs règlementaires : qualifications des directeurs, animateurs et intervenants. En termes de taux d'encadrement, ils seront renforcés (nature du public accueilli, dispositions sanitaires).
- **Les échanges :** les relations avec les familles seront proposées soit par des nouvelles éditées sur la page Facebook soit par un téléphone rouge du directeur du séjour.
- **La Sécurité sanitaire :** en ces temps d'inquiétude face au Covid, nous sommes à une heure environ du lieu de vie des parents et il est facile de rapatrier un enfant en cas d'alerte, nous sommes totalement respectueux des protocoles sanitaires édités par l'administration et nous adapterons à leur évolutivité. Nous sommes attentifs aux publications du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (exemple : stratégie de gestion des cas possibles, confirmés, des personnes contact et à risque et

des clusters dans les accueils collectifs de mineurs).

- L'intercompétence : les relations avec les acteurs locaux, partenaires de l'organisateur, sont encadrées par des conventions de responsabilité et d'exigence de respect de toutes les conditions réglementaires de sécurité (diplômes, taux d'encadrement, lieux des randonnées, sécurité des transports).
- Les règles : le règlement intérieur, consultable sur place et envoyé aux participants avant le séjour, précisera les droits et les devoirs liés à la vie en collectivité.
- Les modalités pratiques : elles sont variables en fonction des séjours à venir : horaires, tarifs, sites sont adaptés à chaque projet et publiés avant le séjour, par exemple sur Open Agenda pour une colo apprenante.

Notre Projet Éducatif sera évolutif et capable d'intégrer des améliorations nées des événements, échanges, réflexions, et retours d'expérience. Nous aurons à tout moment à l'esprit de vérifier que le séjour est conforme aux objectifs en l'évaluant.